

 Compagnie des Sens	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Version : 05 Mise à jour : 03/05/2023
	TEA TREE CITRONNÉ - HUILE ESSENTIELLE BIO	

*

Selon le Règlement (UE) 2015/830 du 28 mai 2015

01. Identification du produit et de la société

01.1 Identificateur de produit

Nom commercial :	TEA TREE CITRONNÉ - HUILE ESSENTIELLE BIO
Nom botanique :	<i>Leptospermum petersonii</i> F.M.Bailey
Nom INCI :	Leptospermum Petersonii Oil
N°CAS :	85085-43-4
N°CE :	285-372-4

01.2 Utilisations identifiées pertinentes et utilisations déconseillées

Usage recommandé :	Substance cosmétique.
Usages déconseillés :	Pas d'informations complémentaires disponibles.

01.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom :	Compagnie des Sens	Contact :	Théophile de la Charie
Adresse :	118 rue Challemel Lacour 69007 Lyon	Téléphone :	+33 4 82 53 40 22
E-mail :	bonjour@compagnie-des-sens.fr	Fax :	-

01.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro européen :	112
Numéro ORFILA :	+33 1 45 42 59 59
Entreprise :	+33 4 82 53 40 22 (pendant les heures d'ouverture : 9h - 17h)

02. Identification des dangers

02.1 Classification du produit selon le Règlement (CE) 1272/2008 (CLP)

Catégories de danger	Mentions de danger	
Aquatic Chronic 2	H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Skin Irrit. 2	H315	Provoque une irritation cutanée.
Skin Sens. 1B	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.

02.2 Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement :	Attention
Pictogrammes de danger :	SGH09 SGH07

Mentions de danger :	H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
	H315	Provoque une irritation cutanée.
	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.

Selon le Règlement (UE) 2015/830 du 28 mai 2015

Conseils de prudence :	P302+352	En cas de contact avec la peau : laver abondamment.
	P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
	P261	Eviter de respirer les vapeurs.
	P280	Porter un équipement de protection des yeux.
	P102	Tenir hors de portée des enfants.
	P501	Eliminer conformément à la réglementation en vigueur.

02.3 Autres dangers

Evaluation PBT :	Non applicable.
Evaluation vPvB :	Non applicable.

03. Composition / Informations sur les composants

03.1 Substance

SNC : Substance Naturelle Complexe

[illegible]

03.2 Mélange

Non applicable.

Substance principale et/ou dangereuse	Classification	N°CAS	Concentration (%)

 Compagnie des Sens	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Version : 05 Mise à jour : 03/05/2023
	TEA TREE CITRONNÉ - HUILE ESSENTIELLE BIO	

*

Selon le Règlement (UE) 2015/830 du 28 mai 2015

04. Premiers secours

04.1 Description des premiers secours

Inhalation excessive :	Retirer le sujet de la zone contaminée et l'amener à l'air frais. En cas de malaise consulter un médecin. En cas d'évanouissement, placer la personne en position latérale de sécurité.
Contact cutané :	Se laver à grande eau, changer de vêtements si nécessaire. Si une irritation persiste, ou si l'on aperçoit une lésion cutanée quelconque, consulter un médecin.
Contact oculaire :	Rincer immédiatement et abondamment (minimum 2 litres) en écartant bien les paupières sous le robinet d'eau. Si possible, soulever la paupière supérieure et la rincer. Si une irritation persiste ou que l'on aperçoit une lésion quelconque, consulter un ophtalmologiste avec le produit. Pour les porteurs de lentilles : rincer immédiatement les yeux. Les lentilles tomberont certainement pendant le rinçage. Si ce n'est pas le cas, les enlever après rinçage. Ne pas les remettre et consulter un ophtalmologiste.
Ingestion excessive :	Rincer la bouche avec de l'eau. Transporter la personne incommodée à l'air frais. Garder la personne au chaud et au repos. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissement, maintenir la tête vers le bas pour empêcher le passage de vomissures dans les poumons. Appeler un médecin en cas de persistance ou d'aggravation des effets néfastes pour la santé.

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, consulter un médecin. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Il est recommandé que ceux qui dispensent les premiers soins disposent d'un équipement de protection individuelle. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation.

04.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et symptômes, se reporter à la section 11.

04.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas de traitement particulier. Traitement symptomatique requis. Contacter immédiatement un spécialiste pour le traitement des intoxications si de grandes quantités ont été ingérées, inhalées ou mises en contact avec la peau.

05. Mesures de lutte contre l'incendie

05.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :	Extincteurs à gaz carboniques ; Extincteurs à poudre (classes ABC) ; Recouvrement avec du sable ou une couverture. Adapter les mesures d'extinctions d'incendie à l'environnement.
Moyens d'extinction inappropriés :	Jet d'eau à grand débit.

05.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

05.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de sécurité :	Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie. Utiliser un masque si nécessaire.
Autres indications :	Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau. Ne pas attaquer le feu avec de l'eau : les huiles essentielles ont la faculté de flotter sur l'eau. La propagation du feu serait accélérée.

 Compagnie des Sens	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Version : 05 Mise à jour : 03/05/2023
	TEA TREE CITRONNÉ - HUILE ESSENTIELLE BIO	

*

Selon le Règlement (UE) 2015/830 du 28 mai 2015

06. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

06.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées. Veiller à une aération suffisante. Tenir éloigné des sources d'inflammation.

06.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

06.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13. Assurer une aération suffisante.

06.4 Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consultez le chapitre 07.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection individuels, consultez le chapitre 08.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consultez le chapitre 13.

07. Manipulation et stockage

07.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation :	Tenir les récipients hermétiquement fermés. Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil. Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail. Manipuler avec précaution. Eviter les secousses, les frottements et les chocs.
Prévention des incendies et des explosions :	Tenir à l'abri des sources d'inflammation - Ne pas fumer lors de la manipulation. Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

07.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Lieux et conteneurs de stockage :	Ne conserver que dans l'emballage d'origine. Empêcher de façon sûre la pénétration dans le sol. N'utiliser que des emballages spécialement agréés pour la matière/le produit.
Autres indications sur les conditions de stockage :	Tenir les emballages hermétiquement fermés. Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil. Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.

07.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

08. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

08.1 Paramètres de contrôle

Non réglementé. Pas de limites d'exposition spécifique pour ce produit selon INRS ND 2098 et Directive 91/322/CE.

08.2 Contrôle de l'exposition

Mesures générales :	Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques. Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux. Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés. Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail. Eviter tout contact avec les yeux.
Protection respiratoire :	Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.
Protection des mains :	Utiliser des gants de protection. Le matériau des gants doit être résistant au produit. A cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants ne peut être donnée. Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
Protection des yeux :	Utiliser des lunettes de protection.

09. Propriétés physiques et chimiques

09.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

CSTP : 25°C ; 10⁵ Pa

 Compagnie des Sens	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Version : 05 Mise à jour : 03/05/2023
	TEA TREE CITRONNÉ - HUILE ESSENTIELLE BIO	

*

Selon le Règlement (UE) 2015/830 du 28 mai 2015

Aspect :	Liquide mobile
Couleur :	Jaune pâle - Jaune
Odeur :	Fraîche - Forte - Citronnée
Seuil olfactif :	Donnée non disponible.
pH :	Donnée non disponible.
Densité relative :	0,870 - 0,900
Solubilité(s) :	Donnée non disponible.
LogP :	Donnée non disponible.
Viscosité :	Donnée non disponible.
Pression de vapeur :	Donnée non disponible.
Densité de vapeur :	Donnée non disponible.
Taux d'évaporation :	Donnée non disponible.
Température fusion / congélation (°C) :	Donnée non disponible.
Température ébullition (°C) :	Donnée non disponible.
Température auto-inflammabilité (°C) :	Donnée non disponible.
Température décomposition (°C) :	Donnée non disponible.
Point éclair (°C) :	85 - 95
Inflammabilité (solide, gaz) :	Donnée non disponible.
LSI :	Donnée non disponible.
LSE :	Donnée non disponible.

09.2 Autres informations

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Donnée non disponible.

10.2 Stabilité chimique

Donnée non disponible.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Donnée non disponible.

10.4 Conditions à éviter

Donnée non disponible.

10.5 Matières incompatibles

Donnée non disponible.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Donnée non disponible.

 Compagnie des Sens	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Version : 05 Mise à jour : 03/05/2023
	TEA TREE CITRONNÉ - HUILE ESSENTIELLE BIO	

*

Selon le Règlement (UE) 2015/830 du 28 mai 2015

11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë :	DL50 - oral :	Donnée non disponible.
	DL50 - dermique :	Donnée non disponible.
	CL50 - inhalation :	Donnée non disponible.
Irritation cutanée :	Provoque une irritation cutanée.	
Irritation oculaire :	Aucun effet critique connu.	
Sensibilisation respiratoire :	Aucun effet critique connu.	
Sensibilisation cutanée :	Aucun effet critique connu.	
Mutagénicité :	Aucun effet critique connu.	
Cancérogénicité :	Aucun effet critique connu.	
Reprotoxicité :	Aucun effet critique connu.	
Toxicité pour certains organes cibles :	Exposition unique :	Aucun effet critique connu.
	Exposition répétée :	Aucun effet critique connu.
Danger par aspiration :	Aucun effet critique connu.	

12. Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.2 Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5 Résultat des évaluations PBT et vPvB

Evaluation PBT	Non applicable.
Evaluation vPvB	Non applicable.

12.6 Autres effets néfastes

Pas d'autres informations importantes disponibles.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni les cours d'eau. Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée. Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec les déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement. Vider complètement le récipient. Conserver la ou les étiquettes sur le récipient. Remettre à un éliminateur agréé.

13.2 Informations complémentaires

La réglementation relative aux déchets est codifiée dans le Code de l'Environnement, selon l'ordonnance n° 2000-914 du 18 Septembre 2000 relative à la partie législative du code de l'environnement. On retrouve les différents textes de l'Article L. 541-1 à l'Article L. 541-50 se trouvant au Livre V (Prévention des pollutions, des risques et des nuisances), Titre IV (Déchets), Chapitre Ier Elimination des déchets et récupération des matériaux).

 Compagnie des Sens	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Version : 05
	TEA TREE CITRONNÉ - HUILE ESSENTIELLE BIO	Mise à jour : 03/05/2023

*

Selon le Règlement (UE) 2015/830 du 28 mai 2015

14. Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

UN - ADR :	1169		
	Quantités limitées :	5 L	Oui
	Quantités exceptées :	E1	Oui
UN - IMDG :	1169		
UN - IATA :	1169		

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Nom - ADR :	EXTRACTS, AROMATIC, LIQUID
Nom - IMDG :	EXTRACTS, AROMATIC, LIQUID
Nom - IATA :	EXTRACTS, AROMATIC, LIQUID

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Classe - ADR :	3
Classe - IMDG :	3
Classe - IATA :	3

14.4 Groupe d'emballage

GE - ADR :	III
GE - IMDG :	III
GE - IATA :	III

14.5 Danger(s) pour l'environnement

Polluant marin :	Donnée non disponible.
------------------	------------------------

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Pas d'autres informations importantes disponibles.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

15. Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Pas d'autres informations importantes disponibles.

15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Pas d'autres informations importantes disponibles.

 Compagnie des Sens	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Version : 05 Mise à jour : 03/05/2023
	TEA TREE CITRONNÉ - HUILE ESSENTIELLE BIO	

Selon le Règlement (UE) 2015/830 du 28 mai 2015

16. Autres informations

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances, à la date indiquée. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences sécurité concernant le produit, elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification qualité et n'ont pas de valeur contractuelle sur les propriétés et les domaines d'application de celui-ci. Les informations données satisfont aux dispositions réglementaires communautaires en vigueur. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires nationaux en vigueur.

16.1 Acronymes et abréviations

ADR :	Agreement on Dangerous Goods by Road
CAS :	Chemical Abstracts Service
CLP :	Classification Labelling Packaging
CMR :	Cancérogène, Mutagène, Reprotoxique
CSTP :	Conditions Standard de Température et de Pression
EINECS :	European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
DNEL :	Derived No-Effect Level
IATA :	International Air Transport Association
INRS :	Institut National de Recherche et de Sécurité
LC50 :	Lethal Concentration, 50%
LD50 :	Lethal Dose, 50%
LSE :	Limite Supérieure d'Explosivité
LSI :	Limite Supérieure d'Inflammabilité
PBT :	Persistent Bioaccumulating Toxicants
VLEP :	Valeur Limite d'Exposition Professionnelle
vPvB :	Very Persistent and Very Bioaccumulative substance

Pictogrammes de danger								
SGH01	SGH02	SGH03	SGH04	SGH05	SGH06	SGH07	SGH08	SGH09
								

16.2 Remarques pour formation

Une formation minimum en matière de prévention des risques au travail est recommandée pour le personnel qui va manipuler ce produit, dans le but de faciliter la compréhension et l'interprétation de cette fiche de données de sécurité au même titre que l'étiquetage du produit.

16.3 Suivi des modifications

*Données modifiées par rapport à la version précédente.